















Appels à projets en cours pour la recherche paramédicale



Mise à jour : 05/04/2019



ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
 <p>La Fondation de toutes les causes</p>  <p>Reconnue d'utilité publique</p>	<p>Prix 2019 de la Fondation de France et la Fondation Médéric Alzheimer Pour la quatrième année consécutive, la Fondation de France et la Fondation Médéric Alzheimer s'associent en lançant un appel à candidatures. Son objectif : valoriser et récompenser des actions en faveur d'une société plus accueillante pour les personnes ayant la maladie d'Alzheimer. Malgré la maladie, il est primordial que les personnes ayant des troubles cognitifs puissent conserver leur place au sein de la société. En 2019, cinq prix seront attribués pour un montant total de 30 000 € : Grand prix : 10 000 euros Premier prix : 8 000 euros Deuxième prix : 6 000 euros Deux troisièmes prix ex aequo : 3 000 euros Date limite de réception des formulaires de candidature : 8 avril 2019 Date limite de réception des dossiers complets : 17 mai 2019</p>	<p>08/04/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de France</p>
	<p>AAP « Sciences humaines et sociales & maladies rares » Cet appel à projets vise à mieux comprendre les conséquences liées à la rareté de la maladie et les impacts spécifiques en terme de handicap et de qualité de vie. Le soutien financier accordé par projet lauréat est de 80 000 € maximum pour une durée de 2 ans. Des projets pilote d'une durée allant de 6 à 18 mois, pourront être soutenus pour un montant maximum de 30 000 €.</p>	<p>11/04/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation maladies rares</p>





ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
<p>Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI)</p> 	<p>Appel à projets "Booster Innovation" Piloté par la Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation, il finance des projets avec un potentiel de transfert rapide. Les candidats doivent démontrer que leur projet peut aboutir à un transfert de la technologie innovante vers un partenaire industriel. Critères d'éligibilité des projets sont les suivants : - avoir déjà bénéficié d'une première évaluation positive du potentiel de valorisation par la DRCI - avoir fait ou devoir faire l'objet d'une protection (brevet, logiciel ou savoir-faire) - avoir fait la preuve analytique ou expérimentale du concept Les financements alloués pour chaque projet retenu seront de : 100K€ au plus 50K€ au plus pour les projets logiciels et base de données Les actions financées par le Booster Innovation couvrent : - le prototypage - les prestations de service - la validation de méthodes sur collections biologiques Les essais cliniques sont exclus du périmètre.</p>	<p>15/04/2019</p>	<p>Les documents nécessaires pour remplir le dossier de candidature sont disponibles sur demande à l'adresse suivante: booster.innovation@aphp.fr</p>
 <p>La Fondation de toutes les causes</p>	<p>AAP "Sida, santé et développement : genre et VIH"</p>	<p>17/04/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de France</p>
 <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ</p>	<p>AAP pour la production de protocoles nationaux de diagnostics et de soins (PNDS) pour les maladies rares. Le 3ème plan national maladies rares promeut une politique de santé et de recherche ambitieuse, et illustre l'articulation vertueuse dans le domaine des maladies rares entre organisation des soins, production des connaissances et retour vers le patient. Il contient 11 axes. L'axe 7 « Améliorer le parcours de soins » mentionne une action 7.4 « Mobiliser les dispositifs de coordination de la prise en charge » avec notamment l'objectif d'amplifier la production de protocoles nationaux de diagnostic et de soins (PNDS) avec une cible de 100 PNDS réalisés chaque année.</p>	<p>18/04/2019</p>	<p>Voir la circulaire</p>




ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>AAP "Soutenir des projets qui s'appuient sur la participation directe et /ou l'expérience d'usagers du système de santé" - 2ème session</p>	<p>30/04/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation ADREA</p>
	<p>AAP "Handicaps et douleurs" La Fondation APICIL souhaite faire émerger des projets originaux et ambitieux pour faire progresser les connaissances, l'évaluation et la prise en charge de la douleur, physique, psychique, aiguë, chronique, des personnes en situation de handicap en institution ou à domicile, à tous les âges de la vie. Le jury sélectionnera des projets de recherche et des projets pilotes visant à développer le repérage, l'évaluation et la prise en charge de la douleur. Les projets proposés doivent être élaborés, avec un objectif thérapeutique et une évaluation.</p>	<p>30/04/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation APICIL</p>
	<p>AAP "Continuité des soins la nuit en EHPAD" L'ARS Ile-de-France lance un nouvel appel à candidatures sur la région Île-de-France pour la mise en œuvre d'organisation favorisant la continuité des soins la nuit en EHPAD. Ce nouvel appel à candidature, sur la base du cahier des charges (voir Aller plus loin), vise à déployer le modèle d'astreinte infirmière dans l'ensemble des EHPAD de la région. Cette généralisation progressive de l'offre favorisant la continuité des soins en EHPAD sera menée dans chacun des départements franciliens, dans une logique territoriale, et fera l'objet d'un accompagnement, d'un suivi et d'une évaluation régulière par l'Agence.</p>	<p>10/05/2019</p>	<p>Voir le site de l'ARS Ile-de-France</p>
	<p>Prix Gisèle Guilbaud Ce prix doit permettre à un médecin, un jeune chercheur scientifique en cours de thèse ou en stage post-doctoral, ou à un professionnel de santé, de réaliser, poursuivre ou achever un projet de recherche fondamentale ou clinique dans le domaine de la douleur. Cet appel est ouvert à tout candidat francophone, âgé de moins de 40 ans, n'ayant pas de position statutaire, dont la recherche se déroule en France.</p>	<p>11/05/2019</p>	<p>Voir le site de la SFETD</p>



ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
 	<p>Prix SFETD / Fondation APICIL En partenariat avec la SFETD, La Fondation APICIL attribue le Prix « Les stratégies innovantes au service des patients douloureux » pour permettre à un professionnel de santé (médical ou paramédical), un jeune chercheur scientifique en cours de thèse ou en stage postdoctoral, de réaliser, poursuivre ou achever un projet de recherche dans le domaine de la douleur.</p>	<p>11/05/2019</p>	<p>Voir le site de la SFETD</p>
	<p>Bourse doctorale 2018 : Appel à candidature Bourse doctorale à destination des jeunes chercheurs/ses. Remise chaque année, cette bourse concerne les projets de thèse transdisciplinaires axés sur la thématique de la mémoire. Elle s'élève à 35 000 € par an, sur une durée de 3 ans, soit une dotation globale de 105 000€ par lauréat. Cette action répond à la mission de l'Observatoire B2V des Mémoires de soutenir la recherche scientifique pour approfondir la compréhension de la mémoire et les moyens de prévention. La bourse Observatoire B2V des Mémoires concerne tous les programmes doctoraux axés sur des thématiques transdisciplinaires de la mémoire en Sciences humaines et sociales et en Neurosciences.</p>	<p>13/05/2019</p>	<p>Voir le site de l'Observatoire B2V des Mémoires</p>
	<p>AAP "Déploiement des infirmiers en pratique avancée" Dans la continuité des démarches déjà engagées et pour encourager le déploiement de la pratique avancée, l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS) prévoit de soutenir la formation dispensée dans les universités accréditées, pour l'année universitaire 2019-2020.</p>	<p>15/05/2019</p>	<p>Voir le site de l'ARS Ile-de-France</p>




ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>AAP « Tous ensemble pour éliminer l'hépatite C en France »</p> <p>L'objectif de cet AAP est de favoriser et soutenir l'émergence de projets concrets et de travaux de recherche, scientifique ou dans les sciences sociales, permettant de développer des solutions de santé innovantes. Et pour marquer ce lancement, un premier appel à projets est lancé, portant sur l'élimination de l'hépatite C.</p> <p>AbbVie Santé & Perspectives souhaite contribuer à cette dynamique collective en identifiant et en soutenant des projets contribuant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'évolution de la maladie en France et la prévenir par des actions d'éducation en santé ; - Optimiser la cascade de soin des patients afin d'améliorer leur prise en charge ; - Dépister l'hépatite C, en particulier pour les individus et les populations vulnérables, susceptibles d'adopter des comportements à risque ou exposés à des situations ou contextes à risques. 	<p>15/06/2019</p>	<p>Voir le site AbbVie Santé & Perspectives</p>
<p>Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI)</p> 	<p>Appel à candidature : Doctorants paramédicaux et sages-femmes</p> <p>Le financement prend en charge la formation ainsi que le remplacement du doctorant lauréat pendant 3 ans.</p> <p>Le sujet de thèse doit s'inscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les auxiliaires médicaux, dans la thématique recherche en soins paramédicaux - Pour les sages-femmes, dans la thématique périnatalité et santé de la femme <p>Le jury portera une attention particulière à l'intégration du sujet de thèse au projet professionnel du candidat à plus long terme ainsi qu'à l'association d'équipes à ce projet (par exemple unité mixte de recherche, CIC, URC).</p>	<p>15/05/2019</p>	<p>Contact : par mail aux adresses suivantes : Marie-Agnès Lefèvre : marie-agnes.lefevre@aphp.fr Anne Noah : anne.noah@aphp.fr</p> <p>L'Unité de recherche clinique (URC) de votre GH</p>




ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>Prix Joël Ménard Ces prix sont destinés à récompenser des médecins et/ou scientifiques âgés de moins de 40 ans menant des travaux de recherche sur la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées. Un prix d'un montant de 2 500€ destiné au lauréat sera remis dans chacun des 3 domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche fondamentale - recherche clinique et translationnelle - recherche en sciences humaines et sociales * <p>Ces prix seront attribués en reconnaissance d'un ensemble de travaux, d'une contribution particulière ou d'une constance dans l'effort de recherche. Le Conseil Scientifique International de la Fondation chargé de l'examen des candidatures et de la sélection des lauréats se réserve la possibilité de ne pas attribuer l'un de ces prix s'il estime que les conditions de qualité requises ne sont pas réunies. Les candidats doivent être âgés de moins de 40 ans à la date de soumission du dossier et travailler dans un laboratoire de recherche ou un service clinique d'un organisme public français. Toutes les disciplines scientifiques ou médicales sont éligibles (biologie, imagerie, génétique, clinique, santé publique, économie, sociologie, éthique ...). Aucune condition de nationalité n'est exigée.</p>	<p>15/05/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation Alzheimer</p>
	<p>AAP destinés à la recherche et aux actions de terrain de l'Institut Olga Triballat L'Institut Olga Triballat s'efforce d'enrichir les connaissances et de mutualiser les expertises pour progresser vers une alimentation favorable à une santé durable. L'Institut apporte donc son soutien aux programmes de recherche et aux actions de terrain dont l'objectif est de mieux appréhender le lien entre alimentation et santé, d'évaluer l'impact d'une alimentation plus végétale sur la santé humaine, d'améliorer la durabilité des pratiques agricoles et de concevoir des procédés industriels plus vertueux.</p>	<p>17/05/2019</p>	<p>Voir le site de l'Institut Olga Triballat</p>




ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>Appel à candidatures " Bourse Avenir Recherche en soins" Depuis 10 ans, les pouvoirs publics mettent à disposition des professionnels paramédicaux des financements spécifiques pour les inciter à s'engager dans le développement d'une activité de recherche en soin au sein de leurs établissements. L'objectif est d'impulser le développement d'un potentiel de recherche en France dans le domaine des soins paramédicaux et d'en promouvoir l'excellence.</p>	<p>17/05/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de l'Avenir</p>
 <p>La Fondation de toutes les causes</p>	<p>AAP "Santé publique et environnement" L'impact de l'environnement sur la santé humaine est de plus en plus reconnu, même si de nombreuses questions scientifiques de ce champ restent ouvertes. La Fondation de France souhaite soutenir la recherche sur les conséquences de l'environnement sur la santé humaine. A cet effet, elle encourage les recherches sur l'impact des facteurs environnementaux sur la santé, en population générale ou dans un contexte professionnel, en soutenant des équipes de recherche ainsi que la formation de jeunes chercheurs.</p>	<p>29/05/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de France</p>
	<p>Prix Galien Le prix Galien distingue des innovations en santé (toutes thérapeutiques confondues) remarquables, récentes et à disposition du public ainsi que des travaux de recherche et des programmes d'accompagnement du patient emblématiques.</p>	<p>31/05/2019</p>	<p>Voir le site du Prix Galien France</p>
	<p>Bourses de recherche Mustela Les Bourses de Recherche de la fondation Mustela contribuent au financement de recherches au niveau doctoral ou post-doctoral et couvrent un vaste champ de recherches : psychologie, sociologie, sciences humaines cliniques, psychiatrie appliquée à la périnatalité, à la parentalité et à l'enfant. Dotation : 12 000 €</p>	<p>03/06/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation Mustela</p>


ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>Prix B2V Ce prix récompense les actions qui ont pour objectif l'accompagnement des personnes âgées fragiles et des personnes handicapées vieillissantes dans leurs difficultés de vie. Pour sa huitième édition, le Prix B2V récompense les actions concrètes et innovantes qui ont pour objectif l'accompagnement des personnes âgées fragiles et des personnes handicapées vieillissantes dans leurs difficultés de vie. Deux thématiques sont proposées aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - détecter les besoins non couverts, et répondre de manière diversifiée et personnalisée aux attentes et souhaits des personnes - prévenir et accompagner les ruptures dans les parcours de vie <p>Le Prix est ouvert à tout organisme à but non lucratif (association ou organisme public) exerçant son activité sur le territoire français, à l'exception des organismes dont B2V est membre. Dotation de 50 000 € (2 prix de 25 000 €).</p>	03/06/2019	Voir le site B2V
	<p>AAP "Douleurs" - 3ème session Vous souhaitez envoyer votre projet, pour être étudié, il doit répondre aux critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la progression des connaissances et/ou à l'amélioration de la prise en charge de la douleur - Avoir un caractère d'intérêt général - Poursuivre un but non lucratif - Etre novateur ou peu répandu - Se dérouler sur le territoire Français 	15/06/2019	Voir le site de la Fondation APICIL
	<p>AAP "Maladies psychiques : accès aux soins et vie sociale" La Fondation de France souhaite permettre la création, ou l'essaimage, d'initiatives innovantes contribuant à l'amélioration de la situation des personnes souffrant de maladies psychiques et à leur insertion dans la cité, en favorisant la collaboration entre les divers acteurs de l'accompagnement. L'appel à projets s'adresse aux associations, aux équipes soignantes, médicales, et médico-sociales d'établissements à but non lucratif et aux collectivités locales.</p>	19/06/2019	Voir le site de la Fondation de France

ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
 <p>Fondation de France</p> <p>La Fondation de toutes les causes</p>	<p>AAP "Grand Prix de la Fondation de France 2019"</p> <p>Ce prix est destiné à récompenser une équipe ou un candidat déjà soutenu par la Fondation de France dans le cadre de ses programmes de recherche dont les travaux répondent à tous les critères d'éligibilité suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipe ou candidat, dont les travaux ont déjà été soutenus par la Fondation de France, - travaux ayant débouché sur des résultats originaux, issus des projets de recherche financés (recherche fondamentale, clinique ou sciences humaines et sociales), - application potentielle en termes de santé publique : clinique, épidémiologique ou en termes d'amélioration des pratiques. <p>Ce dernier critère sera décisif dans l'évaluation des candidatures.</p> <p>Un candidat ne peut présenter qu'un seul dossier et auprès de maximum trois éditions du Grand Prix de la Fondation de France.</p> <p>Le prix, doté de 100 000 €, sera attribué au lauréat et son équipe pour la poursuite des travaux primés.</p>	<p>26/06/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de France</p>
 <p>Fondation de France</p> <p>La Fondation de toutes les causes</p>	<p>Prix Equipes Soignantes en Psychiatrie 2019</p> <p>Ce prix est ouvert à toutes les équipes soignantes des structures intra ou extra hospitalières relevant d'un établissement public ou privé à but non lucratif en psychiatrie. Il est également ouvert aux équipes soignantes exerçant en milieu associatif ou en structure médico-sociale. Le projet récompensé est un projet d'équipe soignante, il doit par conséquent mettre en évidence l'implication de membres de l'équipe soignante parmi lesquels un (e) ou plusieurs infirmier(e)s.</p> <p>Le porteur du projet doit être un(e) infirmier(e) (cadre ou pas).</p> <p>Le projet doit s'inscrire dans la mise en place d'actions et d'initiatives concrètes dans le domaine des soins techniques, relationnels ou éducatifs proposés aux personnes souffrant de psychose.</p> <p>Le prix récompensera un projet existant ou en cours de réalisation et la réflexion clinique qui le soutend.</p> <p>Le Prix Equipes Soignantes en Psychiatrie récompense trois projets, à savoir :</p> <p>1er PRIX : 3 000 € • 2e PRIX : 2 000 € • 3e PRIX : 1 000 €.</p>	<p>30/06/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de France</p>

ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>Prix Serge Mourgues A travers ce prix, l'AFPPE récompense, chaque année depuis 8 ans, le meilleur travail de fin d'étude parmi les nombreux mémoires soumis par les étudiants Manipulateurs d'Électro-Radiologie Médicale (MERM).</p>	30/06/2019	Voir le site de l'AFPPE
	<p>AAP "Optimiser la prise en charge médicamenteuse des patients" Optimiser la prise en charge médicamenteuse des patients grâce à la conciliation médicamenteuse et favoriser la coordination entre les professionnels de santé autour de la prise en charge thérapeutique des patients en Île-de-France.</p>	28/06/2019	Voir le site de l'ARS Ile-de-France
	<p>AAP "AMI : promouvoir la e-santé dans les services de soins de suite et de réadaptation (expérimentation)" L'appel à manifestation d'intérêt a pour objet d'améliorer, grâce à un projet innovant dans le champ de la e-santé, l'organisation du parcours de soins en vue de l'un au moins des objectifs suivants: - favoriser, sécuriser et optimiser le retour et/ou le maintien au domicile ; - améliorer la qualité de vie et l'autonomie de la personne handicapée ; - lutter contre les inégalités d'accès aux soins. Tous les champs du SSR sont concernés, y compris la prise en charge ambulatoire et la rééducation. Les personnes concernées par le parcours de soins sont les personnes handicapées quel que soit l'âge (y compris les enfants et les personnes âgées).</p>	30/06/2019	Voir le site de l'ARS Ile-de-France

ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>Prix de recherche de la SFNCM Ce prix attribué sous l'égide de La Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme (SFNCM) est destiné à soutenir financièrement un individu pour l'aider pendant la réalisation du projet. Les prix sont ouverts à tous les médecins, pharmaciens, chercheurs, internes en médecine ou en pharmacie, diététiciens, infirmiers, ingénieurs hospitaliers ayant besoin d'un financement pour accomplir un travail de recherche qui sera effectué en France ou à l'étranger. Le responsable scientifique doit être membre de la SFNCM au moment de la soumission.</p>	<p>01/07/2019</p>	<p>Voir le site de la SFNCM</p>
	<p>Prix de Pédiatrie Sociale Ce prix vise à soutenir tout projet initié par une équipe pédiatrique de terrain, en faveur de l'enfant, de la naissance à l'âge de 12 ans, dans son environnement. Il s'agit d'améliorer sa santé et sa vie familiale, et de renforcer ses liens dans la communauté. Dotation : 10 000€.</p>	<p>01/07/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation Mustela</p>
	<p>Bourse de Recherche en Maïeutique Proposée en partenariat avec le Collège National des Sages-Femmes, la Bourse de Recherche en Maïeutique de la Fondation Mustela soutient l'élaboration et la réalisation de projets de recherche en maïeutique pour améliorer la santé périnatale, par l'attribution de 2 bourses. Ces 2 bourses sont exclusivement réservées à des projets de recherche initiés par des sages-femmes et sur le thème de la maïeutique dans le cadre d'une formation universitaire (master, thèse ou recherche post-doctorale). Dotation : 10 000€.</p>	<p>05/07/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation Mustela</p>

ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
 <p>Fondation de France</p> <p>La Fondation de toutes les causes</p>	<p>AAP " Soigner, soulager, accompagner "</p> <p>La Fondation de France soutiendra des projets concernant : la fin de vie ; les soins palliatifs ; l'accompagnement ; la qualité de vie ; la douleur ; la souffrance des soignants.</p> <p>Qui peut répondre ? Les équipes cliniques, médicales ou paramédicales, qui souhaitent mener des études sur leurs pratiques et les chercheurs de disciplines telles que la sociologie, la psychologie, la philosophie, l'anthropologie, la santé publique, l'épidémiologie, l'économie de la santé...</p> <p>Les demandes faisant état d'une collaboration entre chercheurs et équipes cliniques seront privilégiées.</p>	<p>10/07/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de France</p>
 <p>30 ANS FONDATION DE L'AVENIR</p>	<p>Prix Fondation Sandrine Castellotti</p> <p>La Fondation Sandrine Castellotti a pour objet d'améliorer la prise en charge des patients souffrant d'un trouble des conduites alimentaire (TCA).</p>	<p>01/09/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de l'Avenir</p>
 <p>Fondation de France</p> <p>La Fondation de toutes les causes</p>	<p>AAP : "Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie"</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer les pratiques pour une meilleure prise en compte des désirs et des volontés des personnes âgées, quel que soit leur état de santé et leur lieu de vie ; - Développer la concertation avec les personnes âgées, les familles et le personnel soignant pour mieux accompagner les choix des personnes âgées ; - Favoriser une culture du droit au risque en formant et soutenant les professionnels et les proches ; - Faire avancer la réflexion sur la mort et le deuil avec l'ensemble des acteurs concernés, en particulier en EHPAD. <p><u>Qui peut répondre ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les établissements, les services publics et privés non lucratifs (EHPAD, les résidences autonomie, les petites unités de vie, accueils de jour, de nuit, accueils temporaires, les unités protégées, les services d'aide ou de soins à domicile, plateformes de répit, hôpitaux, etc.) - Les personnes morales à but non lucratif (associations, groupements de coopération sociale et médico-sociale...) - Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale (Epci), groupements d'intérêt public (Gip). 	<p>03/09/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation de France</p>

ORGANISMES	DOMAINE/ THEMATIQUE	ECHEANCE	POUR EN SAVOIR PLUS
	<p>AAP "Douleurs" - 4ème session Vous souhaitez envoyer votre projet, pour être étudié, il doit répondre aux critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la progression des connaissances et/ou à l'amélioration de la prise en charge de la douleur - Avoir un caractère d'intérêt général - Poursuivre un but non lucratif - Etre novateur ou peu répandu - Se dérouler sur le territoire Français 	<p>15/10/2019</p>	<p>Voir le site de la Fondation APICIL</p>